

Sujet :SEM LEA LES ENERGIES DE L'AIN - ST GENIS SUR MENTHON

Date :Mon, 29 Apr 2024 18:44:26 +0200

De : [<@semlea.fr>](mailto:@semlea.fr)

Pour : development-durable.gouv.fr

Monsieur FAURE,

Suite à notre échange téléphonique de cette fin d'après-midi, et après concertation avec M. GADEN, écologue d'ECOTOPE qui a réalisé la visite sur le site, et pour donner suite à votre demande de compléments avant ce soir sur les mesures qui seront prises pour éviter les impacts éventuels sur l'environnement du site, vous trouverez ci-après nos propositions d'actions :

- Concernant les espèces protégées, mise en place d'une barrière avec grillage avertisseur le long du fossé avec pose d'un panneau « zone interdite, présence d'espèces protégées au titre du code de l'environnement ». Ce barriérage est à laisser durant les travaux afin de protéger le fossé de tout impact.
- Destruction du bâtiment entre septembre et octobre à privilégier, afin de supprimer tout impact sur les espèces protégées (en particulier chouette effraie). Pas de destruction des bâtiments entre mars et aout inclus.
- Ensemencement pour restaurer la prairie avec des graines d'espèces végétales locales
- Mise en place de clôture perméable à la petite faune (ouverture de 20cm par 30cm dans le bas du grillage tous les 15m).
- Entretien du site par fauche tardive en juillet
- Les travaux seront suivis par un écologue qui transmettra un rapport de suivi de chantier à la DREAL (vérification de la mise en place des mesures ci-dessus, et de leur tenue dans le temps ; le Maître d'œuvre sera chargé du suivi et du respect des consignes en phase conception et réalisation du projet). L'écologue assistera si nécessaire les entreprises pour le chantier et proposera des mesures complémentaires si celles-ci s'avéraient nécessaires.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception de ces éléments, qui répondent je pense à vos demandes, et permettront de donner une suite favorable à notre demande pour mener à bien ce projet très attendu par la commune.

Cordialement.

ERIC BERTHET

Directeur Général de la SEM LEA